Coll. 8°
3442
49

LES SCANDALES DE LA SORBONNE *(Suite)* :

Est-ce donc ça, la morale laïque ?

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

L'ŒUVRE

Coll 8° 3442 (49)

TOUS LES JEUDIS — 8e ANNÉE — N° 49 — 7 Décembre 1911

LE N° 25 CENTIMES — *220, Fg St-Honoré (8e)* — PAR AN : 10 FRANCS

Vient de paraître :

LE REVEIL

par Urbain GOHIER

Garder une Patrie
Refaire un Peuple

Un fort volume de 350 pages 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)

Demandez à l'ŒUVRE :

Brochures à 0 fr. 10

LA TRIBU CHAUMIÉ
par Gustave TERY

LA TRIBU CHAUTEMPS
par R. de JOUVENEL

LE PARLEMENT CONTRE LA NATION
par G. TERY et R. JOUVENEL

Brochures à 0 fr. 15

LES MYSTÈRES DE L'ÉLYSÉE
ou
LE PRÉSIDENT, SON FILS ET LANES
par G. TÉRY et R. de JOUVENEL *(50e mille)*

COMMENT NOUS DÉBARRASSER DES JUIFS ?
par Urbain GOHIER

Brochures à 0 fr. 25

TÊTES
par Urbain GOHIER

PETITES ORAISONS FUNÈBRES
par Urbain GOHIER

Collection complète de l'ŒUVRE, année 1909 : 20 fr. ; année 1910 : 12 fr.
L'ŒUVRE envoie franco la collection complète pour 25 francs.

NOS BONS APOTRES
Comédie en trois actes de Gustave TÉRY *avec une préface* de Jules LEMAITRE — 1 franc

DON
JACQUES KAYSER

157044

Est-ce donc ça, votre morale laïque?

Il est probable que le procès Langevin-Curie ne sera pas plaidé. Mme Langevin obtiendrait satisfaction sur le point essentiel : on lui laisserait ses enfants. Si les avocats se mettent d'accord (à l'heure où j'écris, ce n'est pas encore fait), nous n'avons plus rien à dire sur ce douloureux conflit : sans doute, il nous est permis de nous réjouir que notre intervention ait contribué à le résoudre, mais l'affaire privée ne nous regarde plus.

Aussi bien, et aucun de nos lecteurs ne s'y est trompé, elle ne nous a intéressé, dès le premier jour, que par les réflexions d'ordre général qu'elle impose à tous les esprits clairvoyants. En effet, si ce drame s'est déroulé dans le monde du haut enseignement, il n'y a point là une contingence négligeable : c'est vraiment une question de haut enseignement qu'il a soulevée, et cette question, non seulement nous gardons le droit, mais nous considérons comme un devoir de la poser, en la dégageant de toutes les personnalités qui ne sont plus indispensables.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier, qu'on l'a constaté : notre pays traverse, depuis une vingtaine d'années, une crise morale, dont toutes les incohérences, toutes les aberrations,

Coll 8° 3442 (49)

tous les scandales que nous content les gazettes, ne sont que des symptômes ou des effets éclatants.

Les laïcisateurs ont dit d'abord à ceux qui croient : « Vos convictions religieuses ne sont que d'imbéciles superstitions ; nous prétendons en affranchir tous les esprits. L'homme vient d'atteindre l'âge de raison. Désormais, il n'obéira plus à une consigne surnaturelle ; sa raison seule lui dictera ses actes. »

« Qu'appelez-vous sa raison ? ont répondu les croyants. Et qu'est-ce donc qu'elle lui dicte ? Nous voyons bien ce que vous enlevez à l'humanité ; nous voyons moins clairement ce que vous mettez à la place. Vous convenez encore de la nécessité d'une règle de conduite, et vous donnez aux écoliers des manuels de morale, qui énumèrent un certain nombre de « devoirs ». Quel est le principe de ces devoirs ? Vous dites aux enfants : « *Il faut faire ceci... Il ne faut pas faire cela...* » Que leur répondrez-vous, quand ils vous demanderont : « *Pourquoi* faut-*il* ? »

A cette question, les laïcisateurs n'avaient fait jusqu'à ce jour que des réponses hésitantes, évasives ou contradictoires. Pour la première fois, non par les thèses de ses docteurs, mais par leurs actes et par leurs exemples, la Sorbonne vient de nous proposer l'esquisse d'une morale nouvelle. C'est ce qu'on appelle couramment la morale du « droit au bonheur ». Elle pose en principe — excusez-moi d'emprunter leur jargon aux théoriciens qui nous la recommandent — elle pose en principe, que l'homme, ayant rompu toutes les attaches avec l'absolu, devient lui-même, à toute heure de sa vie, une

manière d'absolu. Donnez au mot son sens étymologique : entendez qu'il prétend se suffire à lui-même et s'enfermer dans le cercle étroit de sa vie individuelle. Cet individu veut « vivre sa vie », ce qui est une façon d'exprimer, en style noble, qu'il est fermement résolu à « se la couler douce ». Il « développera toutes ses puissances », c'est-à-dire, pour parler plus familièrement, qu'il fera tout son possible pour se ménager, à toute heure du jour ou de la nuit, le plus d'agrément possible. Les autres ne sont, à ses yeux, que des instruments dont il use pour « se réaliser » plus complètement. L'individu se contente du monde donné et de la minute présente. Il est à lui-même son principe et sa fin.

Vous reconnaissez ces formules, et je ne vous citerai pas tous les livres, tous les romans, toutes les pièces qui s'en inspirent. A vrai dire, cette morale « nouvelle » est vieille comme le monde, ou plutôt comme l'égoïsme humain, et l'on fait trop d'honneur à George Sand, quand on lui en attribue la maternité. Ne faudrait-il pas remonter au moins jusqu'au Grec Aristippe de Cyrène pour en retrouver la première et la plus naïve expression ? « Fais à tout moment tout ce qui te plaira, » voilà qui est franc, net, cru. On a mis depuis beaucoup de phrases autour, mais l'essentiel de la « doctrine » est bien inclus dans cette règle d'inconduite.

L'application en est simple et facile. En ce qui touche les rapports de la femme, de l'homme et de l'enfant, voyez avec quelle élégante désinvolture on s'en tire. Nous autres, bourgeois traditionalites, ossifiés et racornis, nous sommes habitués à concevoir que l'homme qui se marie et fonde une famille, prend des engagements précis, assume des responsabilités, s'im-

pose des obligations. Il aliène, ce faisant, une partie de sa liberté; mais cette aliénation même n'est-elle pas le plus bel usage qu'il puisse faire de son libre arbitre ?

Survient une crise passionnelle. Nul n'en est à l'abri, et l'amour, dit-on, ça s'attrape comme la typhoïde. Notre bourgeois, du moins, puise dans la conscience de son devoir la force de résister; il n'y a pas de passante assez fatale pour le détacher de sa femme et de ses enfants, de ce foyer qu'il a construit, et auquel il se doit, parce que c'est son œuvre. Il se sacrifie ? Non; il se continue. En restant fidèle au pacte qu'il a signé le jour de son mariage, c'est à lui-même qu'il tient parole, et plus l'effort lui coûte, plus il mesure sa dignité d'être humain à la victoire que sa raison remporte sur son instinct.

Avec la morale individualiste, de quelques sophismes qu'on la décore, rien de pareil. L'individu étant un absolu, le groupe familial n'a plus pour lui qu'un intérêt relatif, provisoire, contingent. L'individu l'a fondé, parce que tel était son plaisir; il le dissout sans autre forme, parce que son plaisir l'appelle ailleurs. Il n'accepte aucun lien, aucune obligation, aucune servitude, si ce n'est celle de ses appétits.

Pour voir les choses telles qu'elles sont et les appeler par leur nom propre, vivre sa vie, c'est ériger l'égoïsme en système. Est-ce là que nous mène la laïcisation de l'enseignement ? Dieu supprimé, est-ce le moi de chacun qui va devenir pour chacun le nombril du monde ?

Notez bien que ce n'est pas un « pilier de sacristie » qui le demande. C'est un laïc, c'est un mécréant. C'est un homme, qui était hier et qui sera demain professeur de l'Université, et

qui n'a pas attendu les « scandales de la Sorbonne » pour se poser ces questions poignantes (1).

---

(1) *Le 27 janvier 1910, alors que j'étais encore professeur de philosophie au lycée de Laon, j'écrivais dans une lettre ouverte au ministre de l'Instruction publique (et ce fut, sans doute, la véritable cause de ma révocation, quelques mois plus tard) :*

Dans votre discours, je n'ai découvert qu'une lacune, d'ailleurs insignifiante. Le débat portait sur la morale laïque, et vous n'en avez pas dit un mot.

Je me trompe. Vous avez dit que vous étiez fermement résolu à n'en rien dire. Après avoir reproché à M. Rocafort comme *« un abus de confiance »* la liberté qu'il a prise de penser autrement que vous, vous avez cru devoir insister en ces termes sévères :

« *Une certaine morale peut l'excuser et l'absoudre. La morale, la simple morale laïque et républicaine, qui est la nôtre, le condamne.* »

Sur quoi, le marquis de Rosanbo vous a demandé poliment : « *Définissez-la, nous ne la connaissons pas.* » A ces mots, vous êtes resté court, et l'un de vos amis de l'extrême gauche dut répondre pour vous :

— *C'est inutile. Vous ne voulez pas la comprendre.*

Et vous avez parlé d'autre chose.

J'étais, je vous l'avoue, aussi curieux que M. de Rosanbo de connaître ce que vous appelez « la simple morale républicaine ». Car je dois vous l'avouer aussi : tous les ans, lorsque j'achève mon cours de morale, (et d'autres professeurs de philosophie m'ont fait la même confidence), j'éprouve le même embarras, pour ne pas dire la même angoisse. Assurément, s'il ne s'agissait que de préparer nos élèves à l'inepte bachot, nous ne serions pas en peine; mais quand on a conscience de son devoir véritable, quand on songe que ces jeunes hommes, qui ne savent rien ou presque rien du monde, vont dans quelques semaines, dans quelques jours, être « libres », c'est-à-dire lâchés sans guide dans une société en pleine anarchie, on se demande ce qu'ils

Ne dites pas que j'exagère l'importance des faits, dont vient de s'émouvoir si justement la conscience publique. Il ne s'agit pas là d'un fait-

---

deviendront ; ce n'est pas à passer un ridicule examen qu'on voudrait les préparer, c'est à vivre.

Alors, ce cours de morale, qui termine les études classiques, prend aux yeux du professeur digne de sa tâche une valeur presque religieuse. Comme on donne une boussole au marin, on voudrait donner à ces enfants qui partent à la découverte de la vie une règle de conduite, quelques principes clairs, nets et sûrs. Oh! tant qu'il ne s'agit que d'exposer les divers systèmes de morale, entre lesquels oscilla depuis trois mille ans la conscience humaine, ce n'est qu'un jeu ; e s'il faut ensuite faire la critique de ces systèmes, démontrer qu'aucun d'eux ne satisfait la raison, rien de plus aisé, de plus divertissant. Mais le moment est venu de conclure : le professeur doit répondre à cette question simple et terrible, qu'il a posée, tournée et retournée trois mois durant : *Il faut faire ceci, il ne faut pas faire cela* : POURQUOI FAUT-IL ?

C'est à cette heure véritablement émouvante que le maître sent avec mélancolie toute l'inanité de son œuvre. Il a détruit, mais il est impuissant à reconstruire ; sa critique n'a eu d'autre résultat que d'émietter et de dissoudre dans l'esprit de ses élèves des croyances naïves, irréfléchies, mais salubres et fécondes, — ce que Vinet appelait « le préjugé du bien ». Que va-t-il mettre à la place ? Des formules, des mots, *rien*. Allard a raison, et je lui sais gré de l'avoir dit avec cette folle franchise : « Dieu tué, il n'y a plus d'impératif, il n'y a plus de morale. » Nous ne sommes plus que des grains de poussière, qu'un vent glacé disperse dans la nuit...

Voilà pourquoi j'attendais avec tant d'impatience votre discours, monsieur le Ministre. Je me disais : « Dans ma classe, dans mon coin, depuis tantôt quinze ans que je m'y évertue, je n'ai pas encore réussi à

divers, d'une anecdote, d'un cas particulier : ce qu'il y a de plus intéressant dans les documents que l'*Œuvre* a dû publier, ce n'est pas la psychologie de l'héroïne, ce n'est pas la froideur de ses sentiments, la naïve férocité de ses ratiocinations, la patience méthodique avec laquelle cette chimiste distille son philtre d'amour; ce qui nous intéresse infiniment plus, c'est qu'elle invoque à chaque instant des principes qui sont communs à un groupe de professeurs de la Sorbonne, de l'Ecole normale ou du Collège de France ; elle s'en réfère à leur autorité, elle les appelle en consultation, les prie d'intervenir. Ont-ils, au moins, la prudence de répondre qu'ils n'ont rien à voir dans cette idylle physico-chimique et que l'Université s'en désintéresse ? Pas du tout : c'est au nom de l'Université même que les Borel, les Painlevé, les Perrin et les Haller se solidarisent avec Mme Curie ; ils deviennent ses confidents, ses complices ; ils s'entendent pour mettre en quarantaine la femme coupable d'être légitime ; pour un peu, ils prépareraient tous les accessoires, qui vont permettre aux amants de poursuivre dans un laboratoire plus intime leurs expériences de chimie orga-

---

fonder l'obligation morale. Mais je ne suis qu'un simple maître de cette Université dont M. Gaston Doumergue est le Grand Maître ; ce problème, qui me donne tant de tablature, M. Gaston Doumergue va le résoudre en souriant. Il va tirer de son portefeuille le mot de l'énigme éternelle, et il nous le fera connaître par une petite circulaire, que nous communiquera monsieur le recteur. Vous allez voir comme c'est facile. » Mais non, le problème est sans doute encore plus ardu que je ne l'avais supposé, car le Grand Maître lui-même n'en est pas venu à bout. Et quand l'on le prie d'expliquer précisément en quoi consiste « la simple morale laïque et républicaine », il ne trouve rien à répondre.

nique. Quand la victime essaie de se plaindre, ils se précipitent pour étouffer sa voix et osent écrire à ses proches des lettres comminatoires; ils multiplient les démarches pour liguer contre elle ministres et magistrats ; ils se vantent d'avoir paralysé la justice, mobilisé la police, fait taire la presse. Lorsque, dans le cabinet de M. Lépine, M. Emile Borel, gendre du doyen de la Faculté des sciences, et par conséquent sous-directeur de l'Ecole normale supérieure, réclame inpérieusement à M. Henry Bourgeois, beau-frère de Mme Langevin, les lettres dont nous avons commencé la lecture, il n'hésite pas à déclarer qu'il est là officiellement, « dûment autorisé, mandaté par ses chefs hiérarchiques » ! Et la veille même du jour où parut dans *l'Œuvre* l'assignation de Mme Langevin, le même Borel n'avait-il pas imaginé d'inviter les normaliens à se cotiser pour offrir un bouquet « de protestation » à Mme Curie, si indignement calomniée !

Il discourt encore...

Il faut convenir d'ailleurs qu'en agissant de la sorte, ces messieurs ne font que suivre la pente naturelle de leur esprit. N'ont-ils pas du mariage et de l'amour la même conception que la veuve radieuse ?

Il n'est personne dans l'Université qui n'ait reconnu le héros de l'aventure que rappelait l'autre jour Maurice Pujo, et c'est justement un des protagonistes de l'affaire Curie :

Un professeur marié, s'étant senti des « affinités morales » avec une de ses élèves, des relations étroites s'établirent entre eux. Au bout de quelques mois, le professeur fut pris d'un scrupule : « Nous vivons notre Vie, dit-il, mais nous manquons à la sincérité, qui est la dignité envers les autres. Ma femme ne sait rien : je crois que nous ferions bien de le lui dire. » Et il alla raconter la chose à sa femme. Celle-ci reçut la nouvelle

avec la sérénité d'une héroïne de Mme Sand : « Tu l'aimes, dit-elle : amène-là ! »

Et à partir de ce jour on put voir ce spectacle édifiant : le mari, la femme et l'amie réunis à la même table de famille. Cela dura un an. Après quoi, les affinités s'étant dissipées, l'amie alla chercher une Vie morale ailleurs.

Elle la trouva dans la personne d'un bon jeune homme qui lui demanda sa main. Ils se fiancèrent. Peu après, la jeune fille, qui n'avait pas revu le professeur depuis la rupture, le vit revenir chez elle, l'air grave : « Vous vous mariez, dit-il, c'est bien : mais je crois que nous manquons encore à la sincérité. Votre fiancé ignore ce qui s'est passé entre nous. Il *doit* en être informé ! » — « C'est bien difficile !... » voulut observer l'autre. — « Qu'à cela ne tienne ! repartit le professeur. Je me charge de le prévenir : c'est mon devoir ! »

Cet homme sublime devait rencontrer plus sublime encore. Lorsqu'il fut en présence du fiancé et qu'il lui eût dit : « Voilà !... Je ne pouvais garder cela pour moi ! » — le bon jeune homme, un moment silencieux, lui étreignit brusquement les mains : « Merci ! s'écria-t-il, ce que vous faites là est bien. Et quand à elle, — je ne l'en aimerai que davantage ! »

Les choses, par malheur, ne s'arrangent pas toujours aussi bien. Nous conterons, quand il le faudra, l'histoire de cette pauvre fillette de seize ans, élève d'un collège de la rive gauche et nièce d'un de nos pontifes universitaires, qui s'évanouit en apprenant le mariage de son oncle. Transportée à l'infirmerie, on découvrit qu'elle était enceinte de six mois. A l'heure présente, elle est folle et « vit sa vie » comme elle peut, enfermée dans une maison de santé. Vie privée encore, n'est-ce pas ?

Ce pendant, le vénérable père Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, gagné par la contagion de l'exemple, s'avise tout soudain, à la veille de la retraite, qu'il n'a pas eu, lui non

plus, sa part d'amour; et, abandonnant le domicile conjugal, il va la demander aux mânes, ou, si vous préférez, aux restes de feu Brochard. L'histoire n'est pas seulement très réjouissante; elle est encore plus instructive, si l'on se rappelle le prologue : la guerre allumée entre les familles Aulard et Bayet à propos d'un mariage civil et du manuel qui s'ensuivit. Vie privée, toujours? Oui, comme l'affaire Flachon. Tous les jours, des prêtres sont traînés devant les tribunaux, comme hier encore l'abbé Janeau, pour avoir eu l'impertinence de dire que le manuel de morale Aulard-Bayet ne leur semble pas « conforme au principe de la neutralité scolaire »; ces prêtres ont le droit de savoir comment les moralistes, qui les font poursuivre et condamner au nom de la pensée libre, pratiquent la morale qu'ils prêchent. Ils ont le droit d'observer avec nous que tous ces universitaires à la conscience si large, et dont les mœurs sont encore plus libres que la raison, ne sont pas des « individus » pareils aux autres. Qu'ils doivent à leurs talents, à leur savoir ou à leur savoir-faire, à Dreyfus ou à leur femme, la place qu'ils occupent, ils sont chargés de former les maîtres, qui enseigneront demain la jeunesse française, et c'est à ce titre qu'ils nous doivent des comptes.

Ils nous les rendront.

GUSTAVE TÉRY.

Lire dans le prochain numéro :

Les Scandales universitaires *(suite)*

Les Métèques à la Sorbonne

Encore l'argent Juif

Réponse d'Urbain Gohier à un « bon monsieur Juif ».

Un Juif, anonyme naturellement, demande la parole pour me pousser la *colle* suivante :

« — Vous avez reproché, dit-il, à M. Dérou-
« lède les subsides que Rothschild versa au
« parti boulangiste ; et vous avez vous-même
« pris votre part des subsides que la Juiverie
« universelle fournissait à l'*Aurore*. Pour votre
« subsistance, vous reçûtes cet or frappé à
« l'effigie (*sic*) d'Israël. Vous avez gagné votre
« vie en établissant la puissance juive, et vous
« gagnez maintenant votre vie en essayant
« d'abattre la même puissance. Votre situation
« est bien délicate ! »

Malgré l'anonymat de mon correspondant, je lui répondrai, parce que sa lettre reproduit simplement les propos de tous ses congénères.

Mais non, ma situation n'est pas délicate ! Mais non, ma situation ne ressemble pas à celle des anciens Boulangistes ! Je me suis expliqué là-dessus vingt fois. Si mon correspondant avait sacrifié 1 fr. 25 de son or pour acheter le *Réveil*, il aurait trouvé au chapitre *Polémiques avec divers Israélites*, assez de satisfactions pour ne pas m'envoyer son insidieuse épitre.

Quand les Boulangistes ont sollicité de Rothschild, par Naquet, des subsides pour leurs campagnes, ils savaient que Rothschild est

Juif, que Naquet est Juif, et que le marché leur imposait l'abandon de l'antisémitisme.

Quand l'*Aurore* a paru, en octobre 1897, pour donner asile à l'ancienne rédaction de la *Justice* et à la rédaction dissidente de l'*Intransigeant*, il n'était question ni de Dreyfus ni des Juifs. Je crois bien qu'il y avait deux Juifs dans la rédaction ; il y en avait deux également au *Soleil*, qui embrassa intrépidement la cause revisionniste, et où je collaborai encore une année en même temps qu'à l'*Aurore*.

Je prenais part à la campagne antisémite avant d'entrer à l'*Aurore*, et j'établis dès les premières semaines ma position dans plusieurs articles, aussi nettement hostiles à la puissance juive que les articles d'Hervé de Kerohant, dans le *Soleil*, étaient franchement hostiles à la domination romaine.

Ce sont des choses qu'il faut redire, parce que les jeunes hommes qui arrivent aujourd'hui à la vie publique ignorent tout du passé. On les trompe avec des légendes. Ils ne vont pas fouiller les vieilles collections de journaux. Ils ne savent pas qu'il n'y a rien de commun entre l'*Aurore*, le *Soleil*, la *Petite République*, l'*Intransigeant*, le *Figaro*, la plupart des journaux en 1897 et les mêmes journaux en 1911.

Donc, à l'*Aurore*, nous ne sommes point venus pour servir les Juifs. Quelques feuilles dreyfusistes ont vécu des subsides juifs ; mais l'*Aurore* a connu, jusqu'après le procès de Rennes, de tels tirages qu'elle pouvait vivre avec ses seules ressources. Que les Juifs aient gavé d'argent Clemenceau comme le camarade Jaurès, je le crois. Mes camarades et moi, nous avons vécu

du sou quotidien de nos lecteurs, et je pense que nous lui en donnions largement pour cinq centimes.

Après le procès de Rennes, le roman-feuilleton sensationnel étant terminé, le tirage de l'*Aurore* tomba. Si nous avions eu l'appui financier de la Juiverie, nous aurions continué comme devant. Parce que nous subsistions de notre vente, et que la vente se trouvait réduite des deux tiers, Clemenceau s'éclipsa; nous nous séparâmes des rédacteurs que n'animait point la passion politique. Nous vécûmes, entre quelques camarades, « de sacrifices et de privations ».

Mon cher monsieur Juif, je vous révélerai que je touchais alors des appointements dérisoires, pour un travail quotidien considérable; — qu'après avoir touché ces appointements à la caisse, je les « prêtais » dans le bureau voisin à l'administrateur du journal pour payer nos dettes criardes; — que j'étais en outre actionnaire de l'*Aurore* et que, depuis, dans une nécessité pressante, j'ai cédé mes actions aux Pieds-Humides, au prix de 5 francs l'une.

De sorte, mon cher monsieur Juif, que je n'ai pas précisément vécu d'Israël. *C'est Israël qui m'a exploité.* J'aurai l'occasion de dire une autre fois comment Israël a tenté de me supprimer pour payer sa dette.

Je conviens que ma contribution à la campagne et à la victoire dreyfusistes servit à fonder la domination juive. C'est de quoi je *m'afflige* tous les jours. Mais je n'ai pas à m'en *repentir*, parce que je ne l'ai pas voulu. Je voulais tout autre chose; je l'ai assez dit et répété.

Mon bon monsieur Juif, je n'ai rien reçu des Juifs. *C'est, au contraire, avec mon argent* d'actionnaire et de prêteur bénévole qu'on payait des

jetons de présence à l'administrateur Cohen, de l'*Aurore*.

Et vous hasardez une sottise énorme, quand vous me reprochez de gagner maintenant ma vie en combattant la puissance juive. Vous insinuez que cela nous rapporte la fortune? Assurément, si les Français avaient conscience de leur devoir ou simplement de leur intérêt, un Edouard Drumont remuerait les millions, et l'*Œuvre* nous enrichirait. Mais vous savez bien que c'est le contraire.

Non seulement la tâche patriotique pour laquelle nous offrons notre travail et nous exposons notre peau ne nous enrichit pas ; mais elle nous empêche d'obtenir dans la société française la place, le rôle et les plaisirs auxquels nous avons tous les droits.

Nous donnons tout.

Nous ne recevons rien.

Ça vous épate, mon bon monsieur Juif : et votre stupeur, votre incrédulité, sont notre meilleur argument pour démontrer que votre race et la nôtre ne se comprendront jamais.

URBAIN GOHIER.

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

Chinoiseries

J'ai un petit garçon qui s'appelle Toto, qui a huit ans, et qui peut vous réciter tout l'état-civil des rois mérovingiens, avec leur casier judiciaire (assez chargé pour la plupart d'entre eux).

J'ai aussi un ami, qui est chinois, et qui s'appelle, ou du moins que nous appelons Atchoum-Atchoum; Toto prétend que tous les noms des Chinois peuvent se réduire à ce dénominateur commun.

Toto a eu beaucoup de mal, les premiers temps, à croire qu'Atchoum-Atchoum était chinois. En effet, Atchoum-Atchoum habite boulevard de Courcelles; il s'habille comme vous et moi; il parle la langue française un peu mieux que M. Steeg et l'écrit aussi bien que M. Henry Bordeaux, dont le mérite littéraire consiste, comme chacun sait, à ne point faire de fautes d'orthographe. Atchoum-Atchoum fume des cigares et se fait couper les cheveux comme une personne naturelle; il ne se laisse pas refiler de pièces Suisse-assise par les chauffeurs de taxis. Il n'a donc rien du Chinois; à part, dans le visage, certains traits dont le caractère ethnographique est tout de même trop subtil pour que Toto puisse en tirer un diagnostic précis.

Cependant, Toto, étant allé un jour chez Atchoum-Atchoum, l'a trouvé en robe de soie jaune, occupé à écrire avec un pinceau. Atchoum-Atchoum a ouvert une boîte de laque, et lui a montré, au fond de cet étroit cercueil, la natte qu'il portait « du temps où il était en Chine ».

— Vous avez fait comme le renard de la fable, dit Toto.

Et c'est très juste. Car si Atchoum-Atchoum a fait couper sa natte, c'est pour engager tous ses compatriotes à en faire autant. Et si Atchoum-Atchoum est exilé en France, c'est parce qu'il a fait couper sa natte.

Tous ses efforts de réformiste vers une Chine plus moderne, toute sa vie de proscrit tiennent dans ce geste symbolique.

En tout cas, depuis que Toto a vu la natte d'Atchoum-Atchoum, il le regarde d'une autre façon; *il* le voit tel qu'il est réellement : il sait qu'il est déguisé.

Toto s'intéresse énormément à ce qu'il appelle la « guerre chinoise »; il en a entendu parler au collège et pose là-dessus des tas de questions saugrenues.

Naturellement, il ne peut pas se renseigner par la lecture des journaux, qui lui est interdite. Sa mère trouve qu'il y a dans les journaux des choses qui ne sont pas convenables pour les petits garçons. De mon côté, je trouve qu'au collège on fourre dans la tête de mon petit garçon assez de choses stupides et inutiles, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y ajouter les choses inutiles et stupides qui sont dans les journaux.

On a alors dit à Toto, pour s'en débarrasser.

— Quand Atchoum-Atchoum viendra déjeuner, tu lui demanderas de te raconter la « guerre chinoise ».

Atchoum-Atchoum étant venu déjeuner, Toto l'a interwievé à brûle-pourpoint :

— Mais pourquoi me demandes-tu ça à moi? a dit Atchoum-Atchoum en souriant.

Toto a répondu ce qu'aurait répondu un reporter professionnel.

— Mais parce que vous êtes Chinois...

— Si je sais quelque chose, c'est *bien que* je sois chinois et *parce que* je suis très loin de la Chine. Si j'étais en Chine, je ne me rendrais certainement compte de rien... Pour bien voir une chose, Toto, il faut en être à 3.000 kilomètres ou bien encore à 300 ans. C'est ainsi que tu te rendras un compte exact de la querelle des Guelfes et des Gibelins, comme tous les écoliers du XXe siècle, alors qu'au XIIIe siècle, les Guelfes pas plus que les Gibelins n'étaient capables de dire pourquoi, ni pour qui ils se battaient... C'est

même ce qui fait qu'ils se sont battus si longtemps.

Toto n'avait pas l'air bien convaincu. Atchoum-Atchoum reprit :

— Qu'est-ce que tu veux savoir ?

— Mais... les batailles... si c'est des vraies batailles comme il y en a dans l'histoire de France ; si les Chinois tirent avec des fusils, ou alors avec des arcs et des flèches ; si on coupe le cou aux prisonniers quand la bataille est finie, ou bien si on les met seulement dans des oubliettes ; et puis...

— Ecoute, dit gravement Atchoum-Atchoum, je vais t'expliquer la guerre chinoise : ce n'est pas une guerre civile, parce qu'elle ne se passe pas entre gens de même race... Les Chinois font la guerre pour reprendre la Chine.

— Elle est donc pas-h-à eux ?

(Toto, comme beaucoup de jeunes gens de son âge, fait dans la conversation un usage immodéré de l'h aspiré, et cela par mesure préventive contre les liaisons incorrectes.)

— La Chine doit être aux Chinois ; c'est là une idée qui t'est venue tout de suite, et qui leur est seulement venue, à eux, après trois siècles de servitude. Pendant ces trois siècles, les Chinois ont été sous la domination d'étrangers qu'on appelle les Mandchous. Ces Mandchous s'étaient installés là comme chez eux, ils avaient mis la main sur le gouvernement, sur l'armée, sur les bonnes places, sur tout...

— Y en avait probablement beaucoup plus que des Chinois ?

— Il y a en Chine 400 millions de Chinois et seulement 4 millions de Mandchous ; et les Mandchous étaient les maîtres.

— Ils étaient probablement plus forts ?

— On s'aperçoit aujourd'hui que non...

— Alors, c'est qu'ils sont plus malins ?

— Ils ne sont ni plus intelligents, ni plus cultivés. Mais ils se sentent les coudes, et surtout...

— Oui, dit Toto avec compétence, ils sont plus débrouillards.

Atchoum se retourna vers moi d'un air rêveur.

— 4 millions de Mandchous tenant en laisse 400 millions de Chinois !... C'est une chose dont vous ne pouvez avoir aucune idée en France.

Je fais la grimace.

— Bien entendu, bien entendu... Dites-moi, mon cher ami, vos Mandchous ne seraient-ils pas des gens au nez et aux doigts crochus, ayant une façon spéciale de regarder, de sourire, de se faufiler par les portes entrebaillées et de rentrer par la fenêtre quand on se fait la douce illusion de les avoir mis dehors ?

— Pourquoi me posez-vous ces questions ? demande Atchoum-Atchoum très étonné.

— Pour m'instruire... comme mon fils.

— Eh bien ! les Mandchous ne sont pas du tout de ce modèle-là.

— Alors, vous aviez mille fois raison : c'est tout différent de ce que nous avons en France.

Atchoum-Atchoum reprit :

— Le gouvernement mandchou a institué le régime du mandarinat, c'est-à-dire un régime de corruption, de concussion, de népotisme. Vous ne me croiriez certainement pas si je vous énumérais les fonctionnaires inutiles et avides, nommés par favoritisme, qui encombrent nos administrations et grâce auxquels rien ne marche de ce qui devrait marcher.

— Je tâcherais de m'en faire une idée... Tout ça, c'est de la chinoiserie... c'est si loin de notre République si athénienne par ses élégances morales, si lacédémonienne par ses vertus.

— Toutes les faveurs, toutes les sinécures sont réservées aux créatures et aux parents des Mandchous qui détiennent ce que nous appelons l'Assiette-au-Riz !

— Quelle curieuse expression ! Nous n'en avons pas l'équivalent en France.

— Nous avons assisté à des scandales monstrueux... Un ministre a peuplé de ses neveux et de ses cousins les mandarinats de trois provinces... Et savez-vous ce que font ces mandarins, en dehors du jour où ils touchent leur traitement ?

Toto, qui écoutait toujours, et qui essayait de s'intéresser à la conversation, trouve un joint pour y rentrer.

— Ils font comme ça, les mandarins, dit-il.

Et il se met à hocher gravement la tête, comme un magot de porcelaine.

— Oui, c'est tout ce qu'ils savent faire.

Je me sentis soudain très fier de nos fonctionnaires français, qui, eux, possèdent des talents

d'agrément si variés ; il y en a qui savent faire des discours, d'autres qui savent danser, d'autres qui jouent au billard ; il y en a même qui ont été distingués par des dames de la Comédie-Française.

— Les Mandchous, ces parasites étrangers, reprit Atchoum-Atchoum, nous ont tout pris ; ils se sont emparés de l'armée, de la magistrature, des finances... des finances surtout...

— Ont-ils été jusqu'à monopoliser la fabrication des pièces pour les théâtres de Pékin, et la fabrication des comptes-rendus relatifs à ces pièces de théâtre ?... Non ?... Alors de quoi vous plaignez-vous ?

— Nous avons vu tout récemment (tout récemment ; il y a un siècle et demi ; c'est un laps de temps très court dans l'histoire de Chine), nous avons vu un ministre trafiquer des décorations impériales, et vendre à un étranger le Dragon Bleu du Céleste Empire...

— Ce ministre est resté en fonctions ?

— Non. Le scandale avait été public. Le ministre a été proprement empalé.

— Ah ! Ce n'est pas en France que nous verrions ça.

— N'est-ce pas ?... Et ce qu'il y a de plus lamentable dans ce régime mandchou, c'est qu'au sommet de la hiérarchie, nous avons un souverain irresponsable, qui ne peut rien, qui ne sait rien, qui ne fait rien...

Toto met encore son grain de sel.

— Ah oui ! Un gros monsieur qui a un ruban sur le ventre et qui fait pousser du vin dans le Midi.

— Mais non, notre souverain est un enfant...

— Toto a tort de faire des comparaisons... Voyons, ça n'a aucun rapport avec ce qui se passe en France.

Atchoum-Atchoum reprit :

— Mais je reçois de là-bas des nouvelles excellentes. Avant trois mois, la République sera établie. Et alors nous entrerons dans une ère de prospérité, de progrès, de bonheur universel...

— Du fait que vous n'aurez plus les Mandchous ?

— Mais non... du fait que nous aurons un Parlement...

Lorsque le Céleste fut parti, Toto me dit gravement :

— Dis donc, papa... Ton ami Atchoum-Atchoum, tu ne trouves pas qu'il est un peu naït pour son âge ?

MOWGLI

Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER

Rothschild.

« Le roi est mort : vive le roi ! » C'est la formule de la monarchie.

« Rothschild est mort : vive Rosthschild ! » C'est la formule de la République.

La presse entière a pleuré le trépas de haut et puissant seigneur, le baron (!) Gustave de Rothschild. On a nommé, en longues colonnes, les gens de la « noblesse républicaine » et de la « noblesse royaliste » qui s'efforçaient d'être vus aux funérailles. On a désigné les Rothschild fils et neveux, qui remplaceront le Rosthschild défunt dans les conseils d'administration.

Que le bon peuple républicain se rassure : les Rothschild ne lui manqueront pas.

Le feu baron (!)cumulait ses fonctions de banquier avec celles de Consul général d'Autriche-Hongrie.

Cette combinaison permet à la banque de la rue Laffitte d'échapper aux velléités d'inquisition du fisc français. Le fisc français n'en a pas; on l'a bien vu le jour où M. Raymond Poincaré, ministre des Finances, crut s'assurer pour l'ave-

nir la présidence de la République en estimant la fortune des Rothschild au chiffre dérisoire de 300 millions... Mais on ne sait pas ce qui peut arriver. Le Consulat général d'Autriche-Hongrie est inviolable. Les dépôts, les titres, les pièces de comptabilité que le fisc français ne doit pas connaître se trouvent précisément dans les locaux consulaires.

C'est fort bien arrangé en prévision de l'impôt sur le revenu.

L'autre commanditaire de l'*Humanité*, le banquier L.-L. Dreyfus, ayant jugé bon le système Rothschild, est devenu consul général de Roumanie.

L'histoire de la troisième république se trouve écrite dans les livres de caisse de la banque Rothschild.

C'est là, le jour de crise suprême, que nous irons chercher des otages avec les preuves de la corruption politicienne : les politiciens de tous les partis ont été les entretenus de Rothschild. Nous l'avons vu, l'autre jour, pour le parti boulangiste. La *Guerre Sociale* l'a établi pour le parti socialiste unifié. Tous les Q. M. décavés connaissent le chemin de la rue Laffitte. Vingt fois la police est tombée sur les traces des Rothschild en perquisitionnant chez de prétendus anarchistes.

Un des incidents les plus suggestifs de la dernière période de « sabotages » sur les voies ferrées a été celui-ci. Un train de la ligne du Nord (appartenant toute aux Rothschild) ayant été mis en pièces par les entrepreneurs de déraillements, on sut que l'un des Rothschild était descendu sans raison, quelques minutes avant la catastrophe, à une station où il n'avait rien à faire. Sa présence dans le train n'avait pas été prévue; les saboteurs l'avaient donc averti au

dernier moment. Ni la police ni les journaux n'ont insisté.

La liste des paysans français que les Rothschild ont fait abattre à coups de fusil, par « leurs gardes », dans « leurs forêts » de Seine-et-Oise, de l'Oise, de Seine-et-Marne, pour un faisan ou pour un lapin, serait aussi longue que la liste de leurs nobles parasites. Ni les tribunaux ni les journaux ne s'en mêlent.

Lépine-Jaurès-Rochette.

Il ne faudrait pas oublier qu'une commission d'enquête parlementaire a été nommée le 11 juillet 1910 pour faire la lumière sur l'affaire Rochette.

On devine comment le coup de Bourse de Clémenceau-Lépine sur les valeurs Rochette peut être éclairci par le camarade Jaurès, président de la commission, qui a fait précisément la même opération sur les valeurs de chemins de fer en déclanchant *malgré les ouvriers* la grève des cheminots.

Puisque la Chambre a nommé une commission, c'est pour obtenir un rapport, et pour le discuter. Que signifie cet étouffement ?

La candidature sénatoriale du préfet Lépine impose une prompte conclusion.

Expulsions d'étrangers.

Le ministre de l'intérieur a signé, dans ces derniers temps, quelques arrêtés d'expulsion

contre des étrangers qui avaient pris part à des émeutes ou à des manifestations.

Mais ces mesures n'ont frappé que d'obscurs comparses, dans les localités de la frontière. Il faudrait nettoyer Paris. Les trottoirs du boulevard, les cafés, les théâtres et même les rédactions de journaux sont encombrés de rastaquouères suspects, dangereux, parfois repris de justice, qui se mêlent impudemment de nos affaires, écrivent dans nos gazettes, prennent la parole dans nos réunions, menacent les Français ingénus, collaborent aux plus sales besognes.

En jetant cette vermine hors de chez nous, le gouvernement préviendrait deux accidents :

— Les exécutions sommaires que les Français seraient obligés de faire à l'approche d'un péril extérieur;

— La consolidation de cette idée déjà répandue que le régime actuel, odieux à tout notre peuple, racole dans les ghettos et dans les bouges étrangers des malandrins pour sa suprême défense.

« La classe ouvrière. »

Léon et Maurice Bonneff publient le troisième tome de leurs études sociales sous ce titre : *La classe ouvrière*. Je lis les trois premières monographies : les Boulangers, les Employés de magasin, les Terrassiers.

Qui est l'entrepreneur, exploiteur des terrassiers?

Le plus souvent un ancien ouvrier. Avare, tenace, doué des rudes vertus auvergnates, un petit pécule amassé à force de privations lui avait permis de

tenir une cambuse. L'alcoolisation de ses frères changeait le pécule en magot, le magot en fortune. Le cantinier devenait alors entrepreneur de travaux publics, etc.

C'est donc un ouvrier qui fait aux ouvriers un sort cruel.

Considérez les misères de la porteuse de pain, qui gravit jusqu'à quatre-vingt-dix étages dans sa matinée :

Avant de hisser le pain sous les combles, elle range tant bien que mal sa manne pleine dans le couloir de la maison, si la concierge le permet. C'est là que trouve à s'exercer la méchanceté stupide des hommes et des gamins. Non seulement il arrive que l'on vole des pains, mais on en abîme, on en souille, on en cache, sans intérêt, pour le plaisir de faire une bonne farce à la porteuse.

Et les locataires qui, pour n'être pas dérangés, ordonnent de laisser au seuil de leur porte la *flûte* ou le *boulot*, et affirment ensuite qu'ils ne l'ont pas trouvé ! Et les galants clients, les goujats entreprenants, audacieux en face de l'ouvrière qui se présente, dès l'aube, à leur domicile !

Qui sont ces voleurs, ces goujats, ces persécuteurs d'une malheureuse ouvrière? Des riches, des bourgeois? Non; c'est le tableau d'une maison des faubourgs ; ce sont des ouvriers.

Pour les Grands Magasins, le « travail à domicile » fournit des confections et de la lingerie à des tarifs honteux. Le travail à domicile, c'est la *véritable traite des blanches*.

Quel a été le négrier le plus cynique, le plus féroce, dans le trafic des « costumes complets à 16 fr., pardessus à 10 fr. », chemises et lingeries variées à des prix de recéleur? Qui a été le forban des *Cent mille paletots*?

Précisément le pape de la Sociale, l'idole et l'oracle des ouvriers dont il exténuait, affamait, prostituait les sœurs et les filles : le directeur de l'*Humanité*.

Comment la classe ouvrière ose-t-elle poursuivre les bourgeois de ses malédictions?

Les pires bourreaux, empoisonneurs, exploiteurs d'ouvriers sont des ouvriers, ou d'anciens ouvriers, ou des charlatans chéris des ouvriers.

Emile Pataud et Pouget, en publiant une édition nouvelle de *Comment nous ferons la Révolution*, persistent dans leur merveilleux optimisme. Ils croient qu'il suffira d'expulser de France une partie des bourgeois et de ramener les autres au travail manuel pour que la Société soit désormais paisible, heureuse et pure. Ils admettent donc que toute la classe ouvrière est composée d'être parfaitement probes, loyaux, justes, et même généreux.

Le bon Pataud, qui aime les bêtes, devrait se renseigner auprès des chevaux de Paris.

Sadisme.

« M. Fallières a offert, dans les tirés de Marly, une chasse en l'honneur des membres du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes. »

Je voudrais bien savoir ce que gagne l'honneur de ces membres à la boucherie où quelques centaines de chevreuils, faisans, lapins, sont massacrés lâchement, bêtement, salement.

Du sang, des membres brisés, des yeux convulsés, des corps palpitants, des agonies, de la souffrance : voilà le plaisir de ces gens-là. Ensuite, des petites filles.

« C'est nous qui *sont* Louis XV. »

URBAIN GOHIER.

« Le Réveil »

Le *Rappel*, qui a gardé les traditions de l'ancienne presse et qui met dans sa politique autant d'indépendance que de fermeté, publie le filet suivant :

Un livre à lire.

Le *Réveil*, par Urbain Gohier. L'œuvre du plus âpre des polémistes, qui est le plus classique des écrivains. On peut ne pas partager ses idées, et il en a beaucoup que nous ne partageons pas, mais comment ne pas admirer l'austère nudité de sa phrase, la rigueur de sa logique, la puissance de sa verve?

En lui, la passion alimente la raison, et la raison est sa passion, lors même qu'il se trompe. Alceste? Oui, mais qui a un motif de plus que l'autre de détester la Société : c'est qu'elle lui a donné gain de cause.

A le lire, on suppose d'abord qu'il exagère; à la regarder vivre, on est tenté de croire qu'elle s'avilit pour justifier ses invectives.

Au fond, ce polémiste est un moraliste, ce misanthrope a un culte : l'Homme rendu à la vie de la pensée et du cœur, l'Homme grand comme nature.

Drumont a pu dire de lui « qu'il était un continuateur ». Il nous paraît qu'il a plutôt figure de pionnier.

Depuis quinze ans, dans le domaine économique, politique, social, la chronologie est faite de celles de ses « anticipations » qui se réalisent.

C'est un initiateur et il continue.

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas :es autres.

L'ŒUVRE est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

L'ŒUVRE ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

L'ŒUVRE est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas *L'ŒUVRE*.

Au Cinéma

« Les Juifs » au théâtre

On lit dans les différents « Courriers Théâtraux » :

« *M. Albin Valabrègue termine en ce moment une pièce en cinq actes intitulée : « Les Juifs ». C'est une pièce à thèse et à synthèse, dit l'auteur.* »

Si M. Albin Valabrègue a besoin de documentation, nous nous tenons à sa disposition.

Mais cinq actes seront-ils suffisants pour tout dire ?

Nous nous réjouissons, en tout cas, de constater que les Juifs vont fournir, non seulement les auteurs, non seulement les acteurs, non seulement les directeurs de théâtres, non seulement les critiques, mais encore les personnages représentés sur la scène.

Et nous souhaitons que ce monopole intégral amène sa conséquence logique : c'est-à-dire que les spectateurs soient désormais exclusivement juifs, ou plutôt que les Juifs soient exclusivement spectateurs des chefs-d'œuvre d'Israël.

L'élément « goy » sera uniquement représenté par le pompier de service : car il ne faudrait pas compter sur un Juif pour éteindre le feu en cas d'incendie.

Le Rabbin Brauer triomphe

Le rabbin Brauer, dont nous avons impartialement et longuement raconté les infortunes, rem-

porte un succès au moins moral sur la congrégation israélite.

La 1^re^ chambre civile, réformant le jugement prononcé par le tribunal d'exception qu'on appelle, en Israël, l'association consistoriale cultuelle (parlez-nous un peu de l'Inquisition!...) vient de proclamer hautement que le rabbin Brauer n'a pas mangé de côtelette de cochon dans l'exercice de ses fonctions.

C'est une tape pour le Sacré-Collège-Juif, et l'indépendance de notre magistrature est ainsi démontrée, car le Sacré-Collège-Juif, qui comprend les Rothschild parmi ses membres, joue en France le même rôle que le Conseil des Dix dans la République Vénitienne.

Cependant, au point de vue matériel, il ne semble pas que les affaires de notre pauvre rabbin Brauer se soient sensiblement améliorées.

Il réclamait 500.000 francs à titre de dommages-intérêts; il en obtient 12.000 et encore ne les tient-il pas encore, car les Pharisiens et les Princes des Prêtres ne manqueront pas d'interjeter appel.

Pour réduire ainsi le chiffre réclamé par le malheureux défroqué malgré lui, le tribunal civil s'appuie sur un « attendu » assez curieux. Il admet, certes, que le congédiement du rabbin Brauer constitue un abus de droit, un acte illicite et dommageable.

Mais il estime en même temps que le curé juif, après avoir perdu sa place, a eu le très grand tort de perdre son temps à gémir, à se couvrir la tête de cendres, à attendre que la manne céleste lui descende toute rôtie dans le bec; aussi est-il tombé par sa faute dans la misère la plus noire, *ce qu'il aurait pu éviter, dit le jugement, en cherchant un autre emploi, en offrant ses services à d'autres employeurs.*

Ça, c'est magnifique !

Quel genre d'emploi voulez-vous que trouve en France un curé juif défroqué ?

Supposons que le rabbin Brauer sollicite un poste d'employé de banque. Le directeur à qui il adressera sa demande sera fatalement un des cardinaux ou un des évêques du Consistoire Israélite. Vous voyez d'ici ce qu'il fera de la demande du rabbin Brauer.

Supposons qu'il postule une loge de concierge ou une place d'homme de peine.

— Quelles sont vos références ? Savez-vous balayer ?

— Non, mais je sais le Talmud par cœur.

— C'est tout à fait insuffisant.

Dans le commerce des nouveautés ou dans celui des pompes funèbres, il éprouvera des déboires de même nature. Et quand il se présentera quelque part avec ses dix enfants, ce sera avec enthousiasme qu'on le flanquera à la porte.

Il n'a plus qu'une seule ressource, c'est d'entrer dans le sein de notre sainte Eglise catholique, et de se faire conférer les ordres ; il embrassera ainsi une profession analogue à celle qui l'a abandonné. Ce ne sera pas une abjuration ; ce sera une simple permutation.

Et je ne suis pas inquiet sur son compte ; il ne tardera pas à devenir archevêque, car un juif, parmi les goïm, fait toujours son chemin.

L'infiltration française en Allemagne

Un syndicat de fabricants de liqueurs et eaux-de-vie d'Allemagne vient de se constituer pour combattre l'importation des liqueurs et cognacs français.

Un autre syndicat, celui des fabricants de machines à coudre, vient de publier un appel patriotique, engageant les « citoyennes allemandes à ne pas nuire aux intérêts du Vaterland en achetant des machines à coudre de marque étrangère. »

Et pendant ce temps-là, les Allemands introduisent en France, par milliers, leurs propres machines à coudre.

Une fabrique du Palatinat possède, dans une station frontière de Meurthe-et-Moselle, un dépôt où les machines à coudre sont montées au fur et à mesure de l'expédition des pièces isolées.

Les machines étant envoyées d'une ville française à l'acheteur, celui-ci s'imagine naïvement avoir acquis un produit de l'industrie nationale.

Nous pourrions encore citer une grande fabrique de cuirs allemands qui a monté une succursale en France et qui fournit les selles **à l'armée française.**

Mélancolie républicaine.

La *Réforme sociale et Démocratique*, dont nous avons cité l'autre semaine un très intéressant article sur le *Bottin du Favoritisme*, commente nos commentaires en ces termes dignes de remarque :

Nous remercions notre excellent confrère de ses appréciations sympathiques et nous lui avouerons encore naïvement que le groupe de députés sous les auspices duquel nous avons fondé notre journal s'est singulièrement effrité depuis qu'ils ont constaté que nous estimons ici que les principes républicains doivent l'emporter sur toutes les ambitions, les marchandages et les compromissions politiques.

Vieux républicains d'avant cette 3e République, nous avons toujours pensé, nous l'avons toujours dit et nous l'avons répété maintes fois ici : *La République sera honnête ou elle ne sera pas.*

Notre confrère nous trouvera toujours à ses côtés sur ce terrain-là, et nous sommes heureux de constater qu'il n'est pas de ceux à qui les dirigeants soi-disant républicains imposent la conspiration du silence contre la campagne de probité et de moralité républicaine que nous menons.

Pour le public!

C'est ainsi que, l'autre jour, était intitulé l'article de tête de *l'Aurore*,

Pour comprendre et goûter ce titre, qui au premier regard semble étrange dans une gazette, il faut se rappeler que *l'Aurore* est devenue un journal tout à fait confidentiel.

De même, Jean-Baptiste Rousseau intitulait une de ses épîtres : *A la Postérité!* Et Voltaire de murmurer : « Encore une lettre qui ne parviendra pas à son adresse... »

BULLETIN

Le grand fait de la semaine dernière, dont l'on peut encore parler celle-ci en raison de sa répercussion sur le présent et même sur l'avenir immédiat du marché financier, a été, sans contredit, le discours de Sir Edward Grey, devant la Chambre des Communes. Il avait été impatiemment attendu : il s'agissait de savoir si l'entente cordiale n'avait pas été ébranlée et si l'Angleterre n'allait pas adopter une politique de rapprochement vis-à-vis de l'Allemagne. Il suffit, pour connaître dans quel sens le ministre des Affaires étrangères anglais a parlé, de lire les commentaires de la presse pangermaniste : ils témoignent plutôt d'amertume.

Ici, le marché a été, par contre, favorablement impressionné et ce que l'on a voulu surtout retenir, ç'a été le triple accord anglo-franco-russe et les assurances de paix européenne qu'il donne. Néanmoins, l'événement se produisant peu avant une liquidation, si les cours se sont

raffermis ici et là, l'animation des transactions n'en a qu'assez faiblement été stimulée.

D'autre part, on trouve une explication du peu d'activité de la Bourse dans le fait que les capitaux sont, et vont être plus encore par la suite, sollicités par les émissions aux guichets des banques de toute envergure. Elles ne sont pas encore présentement très nombreuses, mais beaucoup de titres, soit nouveaux, soit provenant d'augmentations de capital d'affaires de création moins récente, sont déjà annoncés. Et pour peu que la situation générale continue à s'améliorer par la fin des hostilités italo-turques et le règlement du litige franco-espagnol, l'année 1912 débutera dans des conditions beaucoup plus satisfaisantes que n'aura fini 1911.

Entre autres affaires faisant alors leur apparition sur le marché français, nous verrons plus que probablement les titres d'un certain nombre de ces colossales entreprises dont l'Amérique a jusqu'ici le monopole. Voici déjà depuis peu, sans parler des chemins de fer américains qui s'acclimatent difficilement, l'*American Telephone and Telegraph Cy* et la *Philadelphia Cy*, qui sont précisément deux exemples typiques des enchevêtrements d'intérêts qui caractérisent les sociétés transatlantiques. Donnons donc dès à présent une idée des risques qu'elles font courir aux intéressés.

Le marché américain est avant tout spéculatif et notre éloignement ne nous permet de connaître que trop tard et les fluctuations que les cours subissent et les causes déterminantes de ces mouvements. Nous ne savons pas davantage, en temps utile, quel intérêt peut avoir tel ou tel groupe à ruiner telle ou telle entreprise, dont les titres se traiteraient à la fois à New-York et à Paris. Enfin, il est permis de supposer que ceux de ces titres qui nous viennent peuvent n'être pas les meilleurs : les capitalistes américains sont assez riches, assez avisés, pour ne pas laisser leur échapper les titres des entreprises réellement sérieuses et rémunératrices. A côté de ces objections d'ordre général, le moment venu, nous aurons vraisemblablement à en faire souvent d'autres touchant directement chaque entreprise en particulier.

Les *Fonds d'Etats* ont été mieux traités dans l'ensemble, sans que la reprise ait été encore très accentuée sur ceux qui avaient précédemment le plus fléchi. Les grands *Etablissements de Crédit* bénéficient de l'activité qu'ils vont pouvoir déployer avec plus de chances de ne pas

s'agiter dans le vide. Nos *Chemins de fer* sont calmes, malgré de belles plus-values, sauf pour l'*Orléans*.

A noter, en particulier, la bonne tenue du *Groupe Cuprifère*, grâce à des statistiques plus encourageantes.

Quant aux *Mines d'Or Sud-Africaines*, elles s'améliorent bien lentement.

Communiqués

Ville de Sao-Paulo.

Société Générale Immobilière.

L'émission des 60.000 obligations première hypothèque de 500 francs 6 % or, net d'impôts de la Société Générale Immobilière et d'Embellissements de la ville de Sao-Paulo, réservée au marché français, aura lieu incessamment aux guichets de la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts à Paris et à Marseille et à ceux de la Lloyds Bank (France) Limited, 19, rue Scribe.

Rambla Company of Montevideo.

On annonce la prochaine introduction à la Bourse des actions privilégiées de 1 liv. st. de la *Rambla Company of Montevideo* qui a pour but de conquérir sur la mer 1.500.000 mètres carrés de terrains qui acquerront immédiatement une valeur considérable, étant donné qu'ils se trouveront au cœur même de la cité de Montevideo, laquelle ne peut se développer que dans leur direction.

Les travaux d'édification de la digue ont été adjugés à forfait à la maison Walker et Cie et MM. Perchot et Marx, entrepreneurs, ayant déjà mené à bien plusieurs grandes entreprises similaires.

Les travaux préparatoires de la Rambla sont très avancés et les travaux d'établissement sont à la veille d'être commencés. Les journaux de Montevideo ne cachent d'ailleurs pas la très grande satisfaction qu'éprouve la

population industrielle et commerciale de la ville à la perspective de voir bientôt réalisé un projet d'une aussi grande utilité publique. D'ores et déjà des pourparlers sont engagés avec la Compagnie pour l'acquisition d'importants lots de terrains pris sur ceux que la digue-boulevard va gagner sur la mer.

L'intérêt à 6 % l'an des actions privilégiées est payé pendant toute la durée des travaux, à l'achèvement desquels les actionnaires auront droit, en outre, à 20 % des bénéfices.

Le premier coupon semestriel de 0 fr. 75 net d'impôt a été détaché le 15 novembre.

Emprunt 5 % or 1911 de la République de Costa-Rica.

Nous avons annoncé que le 7 décembre prochain, MM. Bénard et Jarislowsky, banquiers, 19, rue Scribe, la Banque Privée et toutes ses agences, recevront les souscriptions à l'émission publique des 70.000 obligations de 500 francs, représentant les 35 millions de l'Emprunt 5 % or 1911 de la République de Costa-Rica.

Le présent emprunt, outre la garantie générale de la République, est gagé particulièrement et irrévocablement par une première hypothèque sur les revenus du monopole des alcools et liqueurs.

Le monopole des alcools a produit en 1910, 4.672.129 fr., alors que le service annuel d'intérêt et d'amortissement de l'emprunt n'exige que 2.031.827 francs; au cas improbable où cette garantie d'ailleurs inapplicable à tout autre emprunt ultérieur, se trouverait insuffisante, le service sera assuré par les revenus généraux de l'Etat.

L'émission se fera au prix de 457 fr. 50 par obligation du nominal de 500 francs, payables 100 francs en souscrivant et le solde, soit 357 fr. 50, à la répartition, du 15 au 20 décembre prochain. Les deux coupons semestriels au 1er janvier et 1er juillet sont de 12 fr. 50 chacun nets de tous impôts présents ou futurs de la République de Costa-Rica et de tous impôts actuels en France. Le revenu ressort donc à 5,96 % sans compter la prime au remboursement.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Voyages, à itinéraires facultatifs de France en Algérie en Tunisie, en Corse et aux Echelles du Levant ou vice-versa.

Carnets individuels ou collectifs, 1re, 2e et 3e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, départementaux (réseau de la Corse), algériens et tunisiens ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, par la Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie) ou par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens, tunisiens ou corses.

Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des Compagnies de Navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes ou de la Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet) et par ceux de l'une quelconque des trois Compagnies de navigation.

Validité : 90 jours ; — 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ.

Pendant la saison d'hiver Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte d'Azur Rapide » (1re classe).

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom) ______________________________

(adresse) ______________________________

____

déclare m'abonner pour un an(1)*, pour six mois*(1) *à* **L'ŒUVRE** *à dater du* ______________

____

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix** *francs*(1)*,* **six** *francs*(1)*.*

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix** *francs*(1)*,* **six** *francs*(1)*.*

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de *L'ŒUVRE,* 220, Fg St-Honoré, Paris (8e)

Demandez à L'ŒUVRE :

LE BOTTIN
DU
FAVORITISME

avec une préface de

T. STEEG

Ministre de l'Instruction Publique

Ce volume, dû à la collaboration de nombreux fonctionnaires de toutes les administrations, indique par ordre alphabétique toutes les nominations irrégulières et scandaleuses faites par les ministres au profit de leurs créatures.

C'est

LE GOTHA DE L'ARRIVISME

Ce livre, qui ne contient que des noms, des dates, des chiffres et des statistiques, n'a pas seulement un très grand succès parmi les fonctionnaires ; c'est le plus accablant des réquisitoires que l'on ait dressé jusqu'à ce jour contre le régime de fraude, de pillage et d'anarchie qu'est devenue la présente république.

L'ŒUVRE envoie franco

LE BOTTIN

du Favoritisme

pour 1 fr. 25.

VIENT DE PARAITRE

Demandez à l'Œuvre :

LA FIN DU RÉGIME ABJECT

Où allons-nous ?

Un gros volume de 400 pages contenant toutes les réponses à l'enquête de *l'Œuvre* sur le prochain régime, avec un épilogue par GUSTAVE TERY.

PRIX : 5 francs

(*Envoi franco*).

Le Gérant : GARDANNE.

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.